Image not found or type unknown

Problèmes de reprise d'une cave entre une mère et son fils

Par **Cotton Annie**, le **11/05/2017** à **23:14**

Bonjour !Depuis 5 ans je stocke 1 tonne et demi de granulés de chauffage (gracieusement)dans la cave d'une maison dont le propriétaire est la commune. Or mon fils vient d'acheter cette maison et me dit que je ne pourrai plus stocker dans cette cave..Je n'ai aucune autre possibilité de stockage.!! J'ai 71 ans et une petite retraite, et est ce qu'il a le droit de m'interdire sa cave.Je suis prête à lui payer une petite location!!! Je suis dans une impasse et m'inquiète beaucoup pour l'hiver prochain,car ici les hivers sont rudes..Merci de me répondre..Cordialement. Mme AC

Par **Cotton Annie**, le **11/05/2017** à **23:23**

Je ne comprend pas,je viens de poser ma question dans l'encart ci -dessus.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés